



Décompte des congés payés en équipe de nuit

Par **Ciky**, le **16/04/2021** à **00:47**

Bonjour.

Dans l'entreprise où je travaille, nous fonctionnons en alternant petite semaine (4 jours) et grande semaine (5 jours). Mon équipe ne travaillant que de nuit. Je voudrais poser 3 semaines de CP. 2 grandes et 1 petite, soit 14 jours. On me répond que dois poser 15 CP... Est-ce bien normal et/ou légal ?

Merci d'avance

Par **P.M.**, le **16/04/2021** à **08:20**

Bonjour,

Apparemment, les congés payés sont gérés en jours ouvrés et le décompte se fait normalement sur tous les jours travaillés dans l'entreprise...